



CABINET DE RADIOLOGIE

Docteur Christine VOLK

**RADIOLOGIE – MAMMOGRAPHIE – ECHOGRAPHIE –
IRM**

PANORAMIQUE DENTAIRE - OSTEODENSITOMETRIE

PARC de BALLIUS – 410 Rue des Ecoles – 34670 BAILLARGUES

Tel : 04 67 87 22 67

Examen sur Rendez-vous :

Cabinet ouvert du Lundi au Jeudi de 8 H 00 à 12 H 30 et de 15 H 00 à 18 H 00

Le vendredi de 8 H 00 à 13 H 00

Vous allez avoir une PONCTION BIOPSIE DU SEIN

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un prélèvement d'un fragment tissulaire réalisé avec une aiguille pour l'analyse histologique.

Le déroulement de l'examen

Une désinfection de la peau et une anesthésie locale seront toujours réalisées avec une très petite incision cutanée permettant d'introduire l'aiguille sans douleur.

Le guidage de l'aiguille suivi sur écran se fera sous échographie en position allongée, nécessitant une parfaite immobilité de votre part pour garantir la précision millimétrique du ou des prélèvements.

Vous ne sentirez rien et entendrez simplement un déclic dû au déplacement de l'aiguille dans le boîtier.

Quel est le bénéfice de la ponction-biopsie ?

Si le résultat est suffisant, ce geste peut permettre de mieux planifier une éventuelle intervention chirurgicale jugée nécessaire.

Y a-t-il des risques liés à la ponction-biopsie ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Afin de déceler et de prévenir le moindre malaise passager, une personne sera toujours présente à vos côtés pour vous surveiller et vous expliquer la progression de l'examen.

Pour éviter ou limiter le risque d'hématome, il sera exercé une compression de la région ponctionnée.

Les risques d'atteindre une région profonde au-delà de la glande mammaire sont très rares grâce à un abord très tangentiel de l'aiguille par rapport au thorax et au suivi permanent de la progression de l'aiguille sous contrôle de l'image.

Les complications infectieuses sont tout à fait exceptionnelles grâce aux conditions d'asepsie observées. Le geste comporte un risque de saignement chez les personnes qui sont sous anticoagulants ou qui prennent de l'aspirine.

Un autre examen radiologique sera-t-il nécessaire avant l'intervention chirurgicale ?

En cas d'anomalie non palpable, le chirurgien a besoin d'un repérage radiologique avant l'intervention. Ce geste peu agressif, consiste à mettre en place par l'intermédiaire d'une aiguille fine, un fil métallique, associé éventuellement à un colorant, indiquant ainsi avec précision la lésion à enlever.

Résultats

Les prélèvements sont envoyés au laboratoire pour analyse histologique, les résultats nous sont transmis par mail sécurisé sous 8 à 10 jours ; nous prenons immédiatement contact avec vous dès réception.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen, répondre attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous ou avez-vous eu des problèmes d'allergie (asthme par exemple), une réaction particulière lors d'un examen radiologique

OUI

NON

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple)

OUI

NON

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Ticlid, Persantine, Sintrom, Previscan), ou tout simplement de l'Aspirine contre le mal de tête ? Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen. Nous vous préciserons combien de temps.

OUI

NON

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?

OUI

NON

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et **à nous informer de toute maladie sérieuse**

.....
.....
.....

Une prise de sang sera peut-être prescrite pour contrôler votre coagulation.

Apportez le jour de l'examen :

Les résultats de l'analyse de sang concernant la coagulation et autres analyses qui aurait pu vous être demandée.

Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM)

La liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

Aucune hospitalisation n'est nécessaire et vous ne devez pas être à jeun.

Après l'examen :

Nous vous signalons que vous ne pourrez pas prendre de douche complète dans les 48h qui suivent l'examen pour ne pas mouiller le pansement

Si besoin reprenez contact avec nous.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame

A personnellement rempli cette fiche le

Et donné son accord pour que l'examen soit réalisé

Signature

Radiologie

Radiologie du Balliut

Baillargue